

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN DEBAT
SEANCE N° 2014.07 DU 26 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-six novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEDEBOY Jean-Christian, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. PEDEBOY Jean-Christian, Maire, Mme RIVALETTO Claudine, Mme FERNANDEZ Consuelo, M. LOUPRET Yves, M. DELMAS Claude, M. IBORRA François, Mme MAUVEZIN Françoise, M. LAGARDELLE Gilles, Mme PALOMINO Hélène, M. MANSE Jean-Luc, Mme OLALLA Anne-Marie, M. CHAMPAGNE Sylvain, Mme SANSOULET Monique, M. MAZET Serge, Mme VILANOVA Carmen, M. LARROUY Michel, Mme DARRE Michèle, M. SONNEVILLE Didier, Mme SCHNEIDER Christianne.

PROCURATIONS : M. BEZ Bernard à M. MAZET Serge, Mme RODRIGUEZ Rose-Marie à M. LAGARDELLE Gilles, Mme POUYENNE VIGNAU Régine à Mme MAUVEZIN Françoise.

EXCUSE : MATUT Pacal.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LOUPRET Yves.

Approbation du compte-rendu de la séance du 22 septembre 2014 : pas d'observation, compte-rendu approuvé.

I – DELIBERATIONS

DENOMINATION DES RUES DU LOTISSEMENT « TERRES AMBRÉES »

Mme RIVALETTO présente la délibération ; correction sur le nom Cabalieros (au lieu de Caballeros).

Vote à l'unanimité.

BAIL DE CHASSE

M. LE MAIRE : « Il s'agit de renouveler le bail de chasse consenti par la commune à l'ACCA, de mettre ce bail en conformité avec la convention signée avec l'ONF pour la gestion du bois du Rebiscloü. »

Vote à l'unanimité.

PROPOSITION D'ASSIETTE DE COUPES – EXERCICE 2015

M. LE MAIRE : « L'ONF nous demande de prendre une délibération concernant l'abattage de 393 m³ d'arbres pour l'année 2015. »

M. MAZET : « Qui va vendre ? »

M. LE MAIRE : « C'est à déterminer ; mais l'an dernier, le bois s'est très bien vendu. »

M. LOUPRET : « Combien peut-on escompter ? »

M. LE MAIRE : « Environ 11 000 €. »

Mme MAUVEZIN : « L'an dernier, la vente de bois a rapporté 28 000 € à la commune (le double du montant espéré). »

Vote à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC GrDF – COMPTEURS COMMUNICANTS

M. DELMAS : « Il s'agit de mettre en place des compteurs communicants qui permettent de suivre la consommation de gaz en ligne. »

M. LOUPRET : « Qui paye ? »

M. DELMAS : « Tout est à la charge de GrDF. »

M. SONNEVILLE : « Les particuliers devront payer ? »

M. DELMAS : « Non, c'est à la charge de GrDF. »

M. LOUPRET : « Y a-t-il des risques de sensibilité aux ondes, car nous risquons d'avoir des retours des riverains. »

M. DELMAS : « D'après les informations, les ondes émises sont inférieures à celle d'un téléphone portable. »

Vote à l'unanimité.

NOUVEAU RÉGIME D'ATTRIBUTION DE L'INDEMNITÉ D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITÉ

M. LE MAIRE : « L'ancien tableau portait un coefficient de 2. Il s'agit du coefficient maximum pouvant être appliqué. Tous les agents sont actuellement à un coefficient 1. Il n'y a pas trop de possibilité de revoir la rémunération des agents. C'est une possibilité pour les agents partant à la retraite de bénéficier d'une indemnité lors du départ en retraite (ce qui n'est pas possible dans le public). »

Vote à l'unanimité.

INVERSION DES DEUX DERNIERES TRANCHES « REQUALIFICATION DU CŒUR DU VILLAGE »

M. LE MAIRE : « Il s'agit d'inverser les lots 3 et 4. Le lot 3 concernant le plan d'eau, faisait débat au sein de la population. Il est nécessaire de revoir ce lot. C'est pour cette raison que nous pourrions réaliser la tranche 4 en 2015. »

M. SONNEVILLE : « Qu'est-ce qui est prévu dans l'aménagement de la rue entre la Mairie et la Place d'Autol. »

M. LE MAIRE : « Il s'agit d'aménager les abords et de revoir le projet initial afin d'améliorer cette rue, suite aux demandes des riverains. Il faudra également revoir le busage du canalet et la réfection de l'éclairage public. Cette question sera examinée en commission Travaux. Le plus gros des travaux à réaliser sera sur la place d'Autol. L'objectif, également, est d'éviter d'avoir à faire un emprunt. »

Vote à l'unanimité.

AFFERMISSEMENT DE LA DEUXIEME TRANCHE « REQUALIFICATION DU CŒUR DU VILLAGE »

M. LE MAIRE décrit les montants des travaux de la tranche 3. Les options pourraient être partiellement non réalisées.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATIONS LIEES AU S.D.E.

M. LE MAIRE : « Je propose de retirer ces trois délibérations, car le changement dans l'ordre des tranches modifie la pertinence de l'enfouissement des lignes. Le S.D.E. n'était pas très favorable pour changer. Nous prendrons une nouvelle délibération pour fixer les nouvelles lignes à enfouir. »

M. DELMAS : « Les travaux d'étude ont déjà été réalisés. »

M. MAZET : « A-t-on un délai pour répondre ? »

M. LE MAIRE : « Oui, mais nous avons écrit au S.D.E. pour officialiser le changement de périmètre. »

M. SONNEVILLE : « En quoi consistent les travaux du S.D.E. ? »

M. LE MAIRE : « Il s'agit de l'enfouissement des lignes. »

M. SONNEVILLE : « Ma question portait plutôt sur la modification de l'éclairage public (ce qui coûte très cher). »

M. LE MAIRE : « Les éclairages sont renouvelés au fur et à mesure des travaux. Une étude avait déjà été faite il y a cinq ans. Ce diagnostic est toujours d'actualité et nous appliquerons les préconisations du rapport pour renouveler l'éclairage public et mettre en place des éclairages plus économes en énergie. Nous avons déjà renouvelé la route de Toulouse. Nous continuerons petit à petit. »

M. SONNEVILLE : « Quel est le coût de l'éclairage public ? »

M. LE MAIRE : « Environ 50 000 € / an. La consommation a baissé de 12% en 2013. »

AUTORISATION D'ENGAGER LES DEPENSES

Vote à l'unanimité.

REPRISE DES RESULTATS DU SYNDICAT DU LOUNG ARIOU AU BUDGET GENERAL 2014

M. DELMAS : « Il s'agit de liquider les comptes du syndicat. »

Vote à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°3

Vote à l'unanimité.

II – QUESTIONS DIVERSES

M. LE MAIRE : « M. SONNEVILLE m'a fait part de questions. »

M. SONNEVILLE : « La modification de la route devant l'école Prévert a sécurisé la sortie, mais a déplacé le problème, notamment rue de l'Arbizon (au croisement). Y a-t-il des choses prévues ? »

M. LE MAIRE : « La sécurisation de l'école Prévert était un souhait des parents d'élèves. Il est possible que cela ait eu des répercussions sur d'autres endroits, dont la rue de l'Arbizon. Ceci étant, la circulation est bien moins importante que sur d'autres rues de Barbazan Debat. Une réunion a eu lieu il y a deux semaines avec les riverains et l'expert du Conseil Général. »

M. LE MAIRE lit le compte-rendu de la réunion et indique que les travaux prévus auront lieu la semaine prochaine.

M. SONNEVILLE signale le rétrécissement devant la Mairie.

M. LE MAIRE : « Il est prévu de revoir ce virage. En attendant, nous pouvons mettre un panneau de signalisation. »

M. SONNEVILLE : « Serait-il possible d'avoir un dialogue avec les commerçants ? Le propriétaire de la pizzeria m'a signalé qu'il vendait son commerce car il avait constaté une baisse du chiffre d'affaires depuis la fermeture de la route. »

M. LE MAIRE : « Je ne conteste pas que les changements d'habitudes ont pu avoir une influence sur l'activité du Centre Commercial. Ceci étant, un repreneur de la boulangerie a fait une étude de marché qui semble montrer que les travaux n'ont pas eu d'impact. J'ai reçu le propriétaire de la pizzeria et j'ai eu une explication avec lui. A mon avis, une des grandes difficultés vient plutôt de la fermeture du Centre Commercial. Il serait intéressant que l'on puisse agir collectivement pour trouver une solution. »

Séance levée à 19H40.

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

PÉDEBOY	Jean-Christian		MANSE	Jean-Luc	
RIVALETTO	Claudine		OLALLA	Anne-Marie	
BEZ	Bernard	MAZET Serge	CHAMPAGNE	Sylvain	
FERNANDEZ	Consuelo		SANSOULET	Monique	
LOUPRET	Yves		MAZET	Serge	
RODRIGUEZ	Rose-Marie	LAGARDELLE Gilles	VILANOVA	Carmen	
DELMAS	Claude		LARROUY	Michel	
POUYENNE- VIGNAU	Régine	MAUVEZIN Françoise	DARRÉ	Michèle	
IBORRA	François		MATUT	Pascal	Excusé
MAUVEZIN	Françoise		SONNEVILLE	Didier	
LAGARDELLE	Gilles		SCHNEIDER	Christianne	
PALOMINO	Hélène				